

MANDR' info

le magazine des mandrionnes et mandrions

n°124

Octobre 2026



Belle rentrée !



ACTUS page 8

Les services postaux accessibles
en mairie dès le 1^{er} décembre

ZOOM page 10

Les sapeurs-pompiers
de Villecresnes



MANDRES
LES ROSES

www.mandreslesroses.fr

Sommaire



Mentions légales

Hôtel de ville :
4 rue du Général Leclerc
94520 Mandres-les-Roses
Tél : 01 45 98 88 34
contact@mandreslesroses.fr

Horaires d'ouverture
de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi :
8h45-12h et 14h-17h30

Le deuxième samedi
du mois : 8h45-12h

Directeur de publication :
Nathalie GUESDON
Rédaction : Service
communication

Photographies :
Service Communication
de Mandres-les-Roses /
Philippe Dureuil /
AFCM (Association Foto
Contraste de Mandres) /
www.magnific.com /
Joanna Tarlet Gautier

Conception graphique
et impression :
Desbouis Grésil
10-12 rue Mercure
91230 Montgeron
Tél. : 01 69 83 44 66

Distribution : France Prospectus
Tél. : 09 70 70 93 25

Tirage : 2400 exemplaires
Dépôt légal : 10931P
ISSN : 2968-9988



p. 4/7 Retour en images



p. 14 Dossier



p. 8/9 & 12 Actualités

Dossier	14
Travaux	16
Ressources humaines	18
Patrimoine	19
Associations	20
Affaires générales	25
Etat civil	26
Agenda	27
Retour en images	4
Actualités	8/9 & 12
Zoom	10
Evènements	13

Madame, Monsieur, Chers Mandrions,

L'été que nous venons de traverser a été marqué par des épisodes climatiques particulièrement intenses : une canicule longue et éprouvante, des incendies et de violents orages.

Ces événements nous rappellent combien nous devons préserver notre environnement, nous adapter aux évolutions climatiques et rester solidaires face aux difficultés. Dans ces moments-là, le rôle d'une commune consiste, avant tout, à prendre soin de ses habitants, en étant présente, attentive et réactive.

C'est le sens que je souhaite donner à mon mandat de maire : être accessible, à votre écoute et disponible pour le dialogue. Avec les élus de l'équipe municipale, nous allons à votre rencontre et prenons le temps d'entendre les difficultés que vous rencontrez et de rechercher des solutions concrètes.

Cet été, j'ai tenu à exprimer notre reconnaissance aux sapeurs-pompiers du centre de secours de Villecresnes, dont plusieurs ont été mobilisés, notamment en Gironde et à Fontainebleau. Nous leur rendons hommage dans ce numéro comme nous le ferons lors de la cérémonie du 11 novembre.

Dans ce même esprit de solidarité, le Conseil municipal vient de voter un don exceptionnel à la Protection civile afin de soutenir les communes et les habitants touchés par ces catastrophes.

L'été à Mandres-les-Roses fut un temps de rencontres et de convivialité : brocante, fête de la musique, 14 juillet, retransmission de la coupe du monde de football, forum des Associations et plus récemment Octobre Rose. Ces rendez-vous font vivre notre commune et cet esprit de village auquel nous sommes tous attachés. Merci aux élus, agents municipaux, police municipale, associations et bénévoles qui ont contribué à leur réussite.

La rentrée a été marquée par l'inauguration des travaux d'extension de l'école et de l'accueil de loisirs maternels, en présence notamment de Monsieur le Préfet du Val-de-Marne. Ces nouveaux espaces offrent désormais de meilleures conditions d'accueil et d'épanouissement à nos enfants.

Le **7 novembre prochain**, nous installerons le nouveau Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes. Je me réjouis de voir nos jeunes mandrions s'intéresser à la vie de leur commune et proposer leurs idées. Nous aurons à cœur de les écouter et de les accompagner dans leurs projets.

Pour conclure, je souhaite aux enfants, à leurs familles, aux enseignants et à tous les personnels qui les accompagnent une très belle année scolaire, pleine de réussite et de nouveaux projets.

À très bientôt, au fil de nos rencontres et de nos échanges.



Bien à vous.

Nathalie GUESDON
Maire de Mandres-les-Roses



+ Scanner le
Qr Code pour
plus de photos



Retour en images

Saison culturelle & vie locale

FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche 21 juin – Parc Beauséjour

Le 21 juin, Mandres-les-Roses a célébré la fête de la musique au parc Beauséjour. De nombreux participants sont venus assister aux différents concerts et partager un moment convivial tout au long de la soirée. Les commerçants de Mandres-les-Roses et des alentours ont également assuré la restauration des visiteurs.

Les Jeunes Talents 2026 ont ouvert la soirée avec leurs performances, suivis des groupes No Name et Oxyriff. L'association Le Chœur Polyvoce a également offert une belle prestation vocale.

La soirée s'est poursuivie avec « Les Enfants de la Bal », qui ont animé le bal populaire.



BROCANTE

**Dimanche 28 juin –
Rue Auguste Dupin**

La brocante annuelle a rassemblé de nombreux exposants proposant une grande variété d'articles. Les visiteurs ont pu flâner entre les stands à la recherche de bonnes affaires, d'objets anciens, de vêtements, de livres et de bien d'autres trouvailles.



FÊTE NATIONALE

Mardi 14 juillet – Stade Louis Mô

À l'occasion de la Fête Nationale, le stade Louis Mô s'est transformé en lieu de rassemblement festif. Un DJ a animé la soirée, tandis que le Comité des Fêtes proposait un service de restauration. La demi-finale de la Coupe du monde a également été retransmise sur place.

Malgré la défaite de la France et le report du feu d'artifice, la soirée s'est poursuivie dans une ambiance joyeuse !



FINALE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Dimanche 19 juillet – Ferme de Monsieur

Le dimanche 19 juillet, les Mandrions se sont retrouvés dans la cour de la Ferme de Monsieur pour suivre la finale de la Coupe du monde de football, qui opposait l'Argentine à l'Espagne.

Le Comité des Fêtes, un food truck et un stand de barbe à papa étaient également présents pour accompagner cette soirée et ravir les papilles des petits et grands.



INAUGURATION DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELS DE LA FERME DE MONSIEUR

Samedi 12 septembre – École maternelle de la Ferme de Monsieur

Le samedi 12 septembre, la commune a inauguré l'extension de l'école et de l'accueil de loisirs maternels de la Ferme de Monsieur.

Cet événement s'est déroulé en présence de M. Stanislas BOURRON, Préfet du Val-de-Marne, de Messieurs Christian CAMBON, Laurent LAFON et Akli MELLOULI, Sénateurs du Val-de-Marne, de Mme Sylvaine AMBRON-COMMAILLE, Présidente du Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, de M. Vincent BEDU, représentant la Région Île-de-France, de M. Patrick FARCY, représentant le Département du Val-de-Marne, ainsi que de M. Yves THOREAU, ancien Maire de la commune, à l'initiative du projet.

Les invités et les parents d'élèves ont pu découvrir les nouveaux espaces de l'école, avant de partager un moment convivial autour d'un cocktail dans le nouveau réfectoire.



Saison culturelle & vie locale

FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 13 septembre – Parc Beauséjour

Le parc Beauséjour a accueilli la traditionnelle journée des Associations, l'occasion de découvrir ou redécouvrir les nombreuses associations qui animent la commune tout au long de l'année.

Avec près de 1 500 visiteurs, cette journée a permis aux habitants de rencontrer, d'échanger avec les membres des associations et de découvrir leurs activités.

La Ville remercie l'ensemble des bénévoles pour leur accueil et leur disponibilité, ainsi que les associations qui sont montées sur scène pour présenter leurs activités. Elle salue également la participation de l'équipe du Comité des Fêtes et du Club de l'amitié pour avoir assuré la restauration tout au long de cette journée.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Vendredi 18 et dimanche 20 septembre – Ferme de Monsieur



Le vendredi 18 septembre, les élèves de l'école élémentaire des Charmilles sont partis à la découverte de la Ferme de Monsieur lors d'une visite guidée organisée par l'association des Amis de Mandres, ainsi qu'au centre horticole de Grand Paris Sud Est Avenir.

Le dimanche 20 septembre, place au grand public ! Les visiteurs ont pu découvrir à leur tour la Ferme de Monsieur et profiter d'une exposition consacrée à la « Sauvegarde de la vallée de l'Yerres », à l'occasion des 20 ans du collectif associatif.



Enfance

PIQUE-NIQUE ANNUEL

Vendredi 3 juillet – Parc Beauséjour

Les enfants inscrits à la cantine sont sortis « hors des murs » pour partager un pique-nique au parc Beauséjour.

Cette sortie a permis aux enfants de profiter d'un moment en plein air et de partager un repas dans un cadre agréable, juste avant les vacances.



Événements du CCAS

REPAS ESTIVAL DES SÉNIORS

Jeudi 18 juin – Salle d'Orléans

Les séniors de Mandres-les-Roses se sont retrouvés autour d'un repas convivial. La journée a été rythmée par de la musique, permettant à chacun de profiter d'un moment de partage et de détente.



CAFÉ GOURMAND

Mardi 15 septembre – Salle d'Orléans

Le mardi 15 septembre, le CCAS a convié les mandrionnes et mandrions de plus de 65 ans à un café gourmand. L'après-midi a été animée par un atelier slam, autour d'un délicieux goûter.



Commémorations



APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Jeudi 18 juin – Monument aux morts



Cette cérémonie a réuni anciens combattants, élus et mandrions afin de rappeler l'importance de l'Appel du 18 juin 1940, prononcé par le Général de Gaulle depuis Londres, symbole de courage et de résistance face à l'occupation.

La municipalité et les participants ont rendu hommage aux héros et aux résistants, en déposant des gerbes de fleurs sur la place du Général de Gaulle.

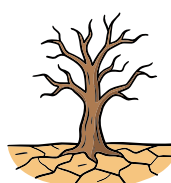
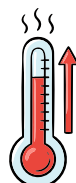
LA MICRO-CRÈCHE CHARLES MÉRIAUX DÉMÉNAGERA AU MOIS DE DÉCEMBRE

La micro-crèche Charles Mériaux s'apprête à franchir une nouvelle étape en quittant la rue Paul Doumer pour s'installer place du Général de Gaulle, dans des locaux entièrement neufs, à proximité immédiate de la médiathèque.

Plus accessible et idéalement située, cette nouvelle implantation simplifiera le quotidien des familles. Ce nouvel emplacement permettra de rapprocher la micro-crèche des différents services et équipements du centre-ville.

Les enfants profiteront également d'un accès privilégié à la médiathèque, favorisant ainsi leur éveil et leur curiosité dès le plus jeune âge. Des temps de découverte et de lecture pourront ainsi être développés en lien avec cet équipement.

Le déménagement interviendra pendant les congés de fin d'année, afin de permettre d'effectuer le transfert vers les nouveaux locaux dans les meilleures conditions possibles, avant l'accueil des enfants.



RISQUES CLIMATIQUES : INONDATIONS ET SÉCHERESSE – DÉMARCHES D'INDEMNISATION ET SIGNALEMENT

Les épisodes météorologiques extrêmes, notamment les inondations et la sécheresse, peuvent causer des dommages importants aux biens. Les démarches d'indemnisation diffèrent selon la nature du sinistre.

Vents violents, grêle et tempêtes

Les dommages liés aux vents violents, tornades ou à la grêle sont généralement couverts par la garantie tempête-neige-grêle (TNG), incluse dans la plupart des contrats d'assurance habitation. Aucune reconnaissance préalable de catastrophe naturelle n'est nécessaire.

À faire :

- Déclarer rapidement le sinistre à votre assureur.
- Conserver les preuves des dommages : photos, factures, témoignages.
- L'indemnisation est effectuée par l'assureur selon les garanties du contrat.

Inondations et sécheresse

Pour les inondations ou les dommages liés à la sécheresse (fissures, affaissements de terrain), l'indemnisation relève de la garantie « catastrophe naturelle ». Une reconnaissance officielle par arrêté interministériel est nécessaire et la démarche est engagée à l'initiative de la commune.

Si votre logement présente des fissures ou des désordres liés à la sécheresse, signalez-les au service urbanisme de la mairie. Ces signalements permettent à la commune d'engager une éventuelle demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Les étapes clés :

1. **Déclarer le sinistre à votre assureur** dès l'apparition des dégâts ou, pour une catastrophe naturelle, dans les 30 jours suivant la publication de l'arrêté.
2. **Vérifier la reconnaissance de catastrophe naturelle** sur legifrance.gouv.fr ou georisques.gouv.fr, ou auprès du service urbanisme.
3. **Suivre l'expertise et l'indemnisation** avec votre assureur. Après expertise, celui-ci dispose d'un délai de trois mois pour verser une provision ou proposer une indemnisation.

En cas de besoin, le service urbanisme de la mairie peut vous renseigner sur les démarches à effectuer. La rapidité des signalements est importante pour engager les procédures.



TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : CASQUE ET GILET DÉSORMAIS OBLIGATOIRES

Un arrêté du Préfet de Police, pris le 7 août 2026, renforce les règles de sécurité applicables aux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM). Mandres-les-Roses, comme l'ensemble des communes de la petite couronne, est concernée par ces nouvelles dispositions, entrées en vigueur immédiatement.

Désormais, les conducteurs de trottinettes électriques, gyropodes, monoroues et hoverboards doivent obligatoirement porter un casque de protection attaché et un gilet de haute visibilité ou un équipement rétro-réfléchissant conforme. Ces deux équipements sont obligatoires à toute heure, sur les voies publiques concernées, y compris les pistes cyclables, et quel que soit l'âge du conducteur. Les vélos classiques et à assistance électrique ne sont pas concernés.

Le non-port du casque est sanctionné par **une amende de 135 €**, tandis que l'absence de gilet ou d'équipement rétro-réfléchissant peut entraîner une **amende de 35 €**.

Les autres règles restent également en vigueur : l'utilisation d'un EDPM est réservée aux personnes âgées d'au moins 14 ans, une seule personne peut circuler sur l'engin et la vitesse est limitée à 25 km/h. Une assurance responsabilité civile est obligatoire. Les engins doivent par ailleurs être équipés de feux avant et arrière, de dispositifs réfléchissants, de freins et d'un avertisseur sonore en bon état de fonctionnement. Enfin, la circulation sur les trottoirs reste interdite.

Ces nouvelles mesures ont pour objectif de renforcer la sécurité des utilisateurs d'EDPM, particulièrement exposés en cas d'accident.

TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

CASQUE ET GILET OBLIGATOIRES



**CASQUE
OBLIGATOIRE**



**GILET OU ÉQUIPEMENT
RÉTRO-RÉFLÉCHISSANT**



**À TOUTE HEURE,
JOUR ET NUIT**



**135 € ET 35 €
D'AMENDE**



ZOOM : LES SAPEURS POM

Implantée à proximité de Mandres-les-Roses, la caserne de Villecresnes joue un rôle essentiel dans la sécurité des habitants du Plateau Briard. Les sapeurs-pompiers de Paris qui y sont affectés interviennent sur six communes : Villecresnes, Mandres-les-Roses, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Marolles-en-Brie et Boissy-Saint-Léger. Ils réalisent environ 1 600 interventions chaque année sur le territoire. À Mandres-les-Roses, 284 interventions ont été recensées en 2025.

LA CASERNE DE VILLECRESNES

La caserne compte entre 36 et 39 sapeurs-pompiers de Paris, dont deux femmes. La moyenne d'âge est de 25 ans.

Sept sous-officiers sont logés sur place. Les autres membres de la brigade résident en dehors de l'Île-de-France et disposent de chambres au sein de la caserne lorsqu'ils sont en service. En tant que militaires, les sapeurs-pompiers de Paris peuvent effectuer des gardes pouvant aller jusqu'à 24 heures, selon leur organisation de service.

La caserne dispose de quatre véhicules : un véhicule de secours et d'assistance aux victimes, un véhicule de premier secours et d'évacuation, une échelle de 28 mètres et un véhicule de liaison radio, utilisé notamment pour coordonner les opérations importantes.



Les pompiers disposent également de plusieurs équipements dédiés à leur entraînement : une salle de sport, une tour d'entraînement permettant de travailler les techniques d'ouverture forcée ainsi qu'un parcours d'aisance. Ce dernier leur permet notamment de travailler leurs déplacements et leur gestion du stress dans des espaces exigus, avec l'ensemble de leur équipement.



UNE JOURNÉE TYPE À LA CASERNE

Chaque jour, 11 sapeurs-pompiers sont présents à la caserne. La journée débute à 6h avec le réveil, puis le rassemblement a lieu à 7h afin de vérifier les effectifs et de préparer la journée.

Les pompiers réalisent ensuite différentes tâches d'intérêt général, avant une séance de sport vers 8h ou 8h30. À partir de 10h, place aux entraînements et aux manœuvres incendie, avec différents scénarios : incendie en sous-sol, en appartement, etc.

L'après-midi est consacré, à partir de 14h, à l'entretien de la caserne et aux tâches administratives. Une nouvelle séance de sport est organisée à 17h, avec notamment de la musculation, du cardio ou de la gymnastique. À partir de 19h, les pompiers disposent d'un temps libre.

PIERS DE VILLECRESNES

À tout moment, les équipes restent disponibles pour partir en intervention.

Enfin, chaque lundi matin, les sapeurs-pompiers de Villecresnes rendent hommage aux sapeurs-pompiers de Paris « morts au feu ».

LES INTERVENTIONS

Les sapeurs-pompiers de Villecresnes couvrent un territoire de près de 32 000 habitants ainsi qu'environ 800 hectares d'espaces naturels, comprenant notamment des champs et des zones boisées.

En moyenne, les équipes quittent la caserne dans les trois minutes suivant l'alerte, et dans les quatre minutes la nuit. Leur objectif est d'arriver sur les lieux d'intervention en environ dix minutes.

Une intervention dure en moyenne 1h40, notamment en raison des distances pouvant séparer les lieux d'intervention des établissements hospitaliers.



Chaque semaine, les pompiers de la caserne se réunissent devant le monument pour réciter un laïus et rendre hommage à l'ensemble des sapeurs-pompiers morts au feu.



Les ordres de départ sont transmis depuis le standard du 18^e arrondissement de Paris et orientés vers la caserne la plus proche du lieu d'intervention.

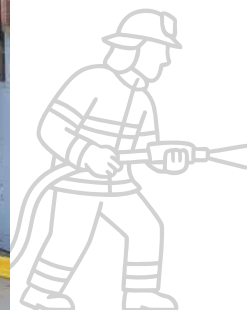
La majorité des interventions concerne le secours aux victimes, qui représente environ 80 % des sorties. Les incendies représentent 7 % des interventions, tandis que les autres sorties concernent des situations diverses, telles que des interventions impliquant des animaux ou des risques chimiques.

LES SAPEURS-POMPIERS MOBILISÉS EN GIRONDE ET À FONTAINEBLEAU

Les sapeurs-pompiers de la caserne de Villecresnes peuvent également être mobilisés en renfort sur d'autres territoires. Ils ont notamment été sollicités cet été pour intervenir en Gironde et à Fontainebleau. À Fontainebleau, un véhicule accompagné de six sapeurs-pompiers a été mobilisé pendant deux jours. En Gironde, quatre sapeurs-pompiers de la caserne ont été déployés pendant plusieurs jours afin de participer aux opérations de secours.

Lors des épisodes de fortes chaleurs, les équipes de Villecresnes ont également été mobilisées en renfort du centre de secours de Saint-Maur-des-Fossés. Cinq sapeurs-pompiers et un véhicule ont ainsi été engagés afin de venir en aide aux personnes victimes d'hyperthermie, et en assurant leur prise en charge.

La Ville remercie chaleureusement l'Adjudant Damien DE ROSSI ainsi que l'ensemble des sapeurs-pompiers de la caserne de Villecresnes pour leur engagement.



LES SERVICES POSTAUX ACCESSIBLES EN MAIRIE DÈS LE 1^{er} DÉCEMBRE



À partir du **1^{er} décembre**, les services de La Poste seront accessibles à l'accueil de la mairie de Mandres-les-Roses.

Ouverts six jours sur sept, ces services permettront de faciliter l'accès aux services postaux pour l'ensemble des habitants de la commune. Cette nouvelle organisation s'inscrit dans une volonté d'améliorer le service aux citoyens et de proposer un accueil de proximité.

Horaires :

**Du lundi au vendredi : 9h à 12h
et de 14h à 17h**

Le samedi : 9h à 12h

DEUX NOUVEAUX VÉHICULES POUR LA POLICE INTERCOMMUNALE



La Police intercommunale a acquis deux nouveaux véhicules Peugeot 308 SW Hybride afin de renouveler et renforcer sa flotte automobile.

Ces nouveaux véhicules permettent aux agents de disposer de moyens adaptés à leurs missions et d'assurer leurs interventions dans de bonnes conditions.

D'un montant de 69 329 € HT, cet achat a bénéficié d'un soutien financier du **Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM)** à hauteur de **14 665 € HT**, ainsi que de la **Région Île-de-France**, également à hauteur de **14 665 € HT**.



Métropole
du Grand Paris



STATIONNEMENT : RESPECTONS LES ESPACES RÉSERVÉS AUX PIÉTONS



Un trottoir est un espace destiné aux déplacements quotidiens : à pied, avec une poussette, ou en fauteuil roulant. Lorsqu'un véhicule y est stationné, les usagers sont contraints de se déporter sur la chaussée, avec un risque particulier pour les enfants, les personnes âgées ou les personnes à mobilité réduite.

Le stationnement sur un trottoir, un passage piéton ou une place réservée aux personnes handicapées est interdit et peut mettre en danger les autres usagers.

Les principales sanctions

Le **stationnement très gênant** est sanctionné d'une amende de **135 €**, notamment sur un trottoir, un passage piéton, une piste ou bande cyclable, une place réservée aux personnes handicapées ou une voie réservée aux bus.

Le **stationnement gênant** est passible d'une amende de **35 €**, notamment en double file, devant une entrée carrossable, un arrêt de bus, un emplacement de livraison ou une borne de recharge électrique.

Le **stationnement dangereux** peut entraîner une amende de **135 €** et le **retrait de 3 points**, lorsqu'il présente un risque pour la circulation, notamment à proximité d'un carrefour ou dans un virage sans visibilité.

Dans tous les cas, le véhicule peut être immobilisé et mis en fourrière.

Des places de stationnement disponibles

Mandres-les-Roses compte **689 places de stationnement public** : 189 places réparties dans les parkings et 500 places en voirie, dont 219 en zone bleue.

Les principaux parkings sont ceux de **Charles-de-Gaulle (39 places)**, **Rochopt (20 places)**, **Schweitzer (33 places)** et **des Tours Grises (97 places)**.

La zone bleue permet de stationner gratuitement pendant une durée limitée, avec un disque de stationnement.

À Mandres-les-Roses, la durée est fixée à **1h30**.

Respecter les règles de stationnement permet de préserver la sécurité, l'accessibilité et les déplacements de tous. Quelques mètres supplémentaires peuvent faire la différence pour un piéton, un enfant ou une personne à mobilité réduite.





FESTIVAL DE L'HUMOUR

Samedi 28 novembre 2026, 20h – Salle d'Orléans

Trois humoristes professionnels, issus d'univers différents et sélectionnés parmi un catalogue d'une centaine d'artistes, se succéderont sur scène pour présenter chacun 30 minutes de leur spectacle.

Avant les représentations, chaque spectateur qui le souhaite pourra également monter sur scène afin d'exprimer sa fibre artistique pendant 5 minutes.

Au programme :

- **Catoch'** – Alsacienne d'origine contrôlée
- **Last action hypnose Conevol** – Venez vivre les plus grands films du cinéma grâce à l'hypnose
- **STF** – Human show

Tarif : à partir de 10€
Prenez vos places dès maintenant
en scannant le QR code.



MARCHÉ DE NOËL ET FÊTE DES ENFANTS

Samedi 12 et dimanche 13 décembre 2026, de 10h à 18h – Cour de la Ferme de Monsieur

Le marché de Noël annuel est un rendez-vous incontournable pour tous. Pendant deux jours, la commune se transforme en véritable village de Noël, où artisanat, gourmandises et animations festives se mêlent pour offrir un moment convivial à toute la famille.

Cette année, le marché de Noël se déroulera en même temps que la fête des enfants, pour un week-end placé sous le signe des festivités et du partage.

Les exposants proposeront des créations originales : décorations, bijoux, objets artisanaux et idées cadeaux pour petits et grands. Les visiteurs pourront également découvrir des spécialités culinaires et profiter de douceurs sucrées ou salées dans une ambiance festive et conviviale.

Le Père Noël sera au rendez-vous pour le plus grand plaisir des enfants. Le samedi soir, un feu d'artifice célèbrera la magie des fêtes de fin d'année.

Si vous souhaitez être exposant, nous vous remercions de remplir le formulaire disponible sur le site de la ville.

Entrée libre.

JOURNÉE NATIONALE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Mercredi 11 novembre, 11h – Place du Général de Gaulle

La Ville de Mandres-les-Roses organise la commémoration du 108^e anniversaire de l'Armistice de 1918, le mercredi 11 novembre à 11h.

Cette cérémonie sera l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu, de faire vivre le devoir de mémoire, et de rappeler aux générations futures l'importance de préserver la paix.

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

Samedi 5 décembre, 11h - Place du Général de Gaulle

Une cérémonie commémorative se tiendra place du Général de Gaulle, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc.

Ce temps de recueillement permettra d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont perdu la vie au cours de ces conflits.

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 : DES PROJETS POUR

Une rentrée placée sous le signe de l'éducation et des projets

La rentrée scolaire marque chaque année un nouveau départ pour les enfants, leurs familles et les équipes qui les accompagnent au quotidien. À Mandres-les-Roses, la commune poursuit ses actions en faveur des écoles, des accueils de loisirs et de la restauration scolaire, avec pour ambition d'offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir sur notre territoire.

Une organisation adaptée aux besoins des élèves



Cette année, les écoles maternelle et élémentaire accueillent les élèves dans 20 classes, dont 6 en maternelle et 14 en élémentaire. Pour cette rentrée scolaire et au regard des effectifs, l'inspection académique a décidé de fermer une classe en maternelle.

Ces six classes bénéficient, par ailleurs, chacune de l'accompagnement d'une ATSEM, soit six agents mobilisés auprès des enseignants et des élèves.

À l'école élémentaire des Charmilles, une nouvelle directrice, Madame Karima MEDJAOUR, a rejoint l'équipe d'enseignants. Au collège Simone Veil, Madame Isabelle ROGNON a également été nommée principale. Madame Liliane ANDLAUER, poursuit ses fonctions de directrice au sein de l'école maternelle Ferme de Monsieur.



Karima MEDJAOUR,
Directrice de l'école
élémentaire des Charmilles



Isabelle ROGNON,
Principale du collège
Simone Veil

La commune veille également aux conditions d'accueil des élèves. Avant la rentrée, plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés dans les établissements. À l'école maternelle, l'extension récemment achevée a nécessité un important travail de remise en état et de préparation des locaux, réalisé par les agents d'entretien et les ATSEM.

Une extension pour l'école et l'accueil de loisirs maternels

L'école et l'accueil de loisirs maternels de la Ferme de Monsieur disposent désormais de nouveaux espaces à la suite de son extension. Ce projet permet d'améliorer les conditions d'accueil des enfants tout en répondant au mieux à l'évolution de leurs besoins et en favorisant leur épanouissement et la réussite de leurs apprentissages.

L'extension a été officiellement inaugurée le samedi 12 septembre, en présence de représentants de l'État, du Département, de la Région, de la CAF du Val-de-Marne, ainsi que de Madame le Maire, le Conseil municipal et des parents d'élèves. Les familles accompagnées de leurs enfants étaient également au rendez-vous pour partager ce moment important et découvrir les nouveaux espaces.

Le coût total des travaux d'extension s'élève à 2 448 323 €, dont 1 371 901 € de subventions.



MIEUX ACCOMPAGNER LES ENFANTS



Des équipements pour améliorer le confort des enfants

Face aux épisodes de fortes chaleurs, la commune poursuit ses investissements pour améliorer le confort des enfants. 8 climatiseurs, adaptés à la superficie des classes et de l'accueil de loisirs maternels, ont été installés cette année.

Le montant de cette opération s'élève à 8680€, avec 3200€ de recettes prévisionnelles. Une étude sera également menée en 2027 afin d'examiner la possibilité d'une climatisation au sein de l'école élémentaire.

Par ailleurs, un projet d'installation d'un nouveau jeu de cour en maternelle est à l'étude, pour un coût prévisionnel de 50 000€.

UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS

La commune poursuit son engagement en faveur de l'accès à la culture dès le plus jeune âge. Plusieurs projets culturels seront proposés aux élèves tout au long de l'année scolaire, en lien avec les établissements et les acteurs culturels du territoire.

Parmi les rendez-vous prévus figurent notamment la journée « Les Enfants du patrimoine », le festival Pépites en Paysage, Les Nuits de la lecture, le projet « Héroïnes de nos musées », ainsi que le Printemps des poètes, qui sera l'occasion de participer à un atelier autour du slam.

Ces actions offriront aux élèves l'occasion de découvrir diverses formes d'expression artistique et culturelle, tout en éveillant leur curiosité grâce à des expériences adaptées à leur âge.

Une classe de découverte dans l'Yonne

Du 10 au 13 novembre prochain, deux classes de CP et une classe de CP/CE1 participeront à une classe de découverte au cirque équestre de Cocico, dans le département de l'Yonne.

Ce séjour concernera 71 élèves et représente un coût total de 24600€ pour la commune. Afin d'accompagner les classes durant ce séjour, la Ville mettra à disposition deux animateurs.

Pour permettre au plus grand nombre d'élèves de participer à cette classe de découverte, la ville appliquera une tarification aux familles en fonction du quotient familial.

Les accueils de loisirs évoluent

Les accueils de loisirs constituent un service essentiel pour les familles et leurs enfants. À la rentrée, une porte ouverte a été organisée afin de permettre aux familles de découvrir les accueils, d'échanger avec les équipes et de mieux connaître leur fonctionnement.

Autre nouveauté : depuis cette rentrée, les familles n'ont plus besoin d'effectuer de réservation pour l'accueil du matin.

Le coût de fonctionnement de l'accueil de loisirs s'élève à 7,11 € par heure et par enfant.

Une pause méridienne encadrée

Chaque jour, la pause méridienne mobilise de nombreux agents pour assurer l'accueil, l'accompagnement et la restauration des enfants. 8 animateurs interviennent en maternelle et 15 en élémentaire, aux côtés des agents de restauration scolaire.

En moyenne, 130 enfants déjeunent chaque jour au restaurant scolaire maternel et 310 au restaurant scolaire élémentaire. Quatre agents de restauration sont affectés au restaurant scolaire élémentaire et deux au restaurant maternel.

Cette année, une nouvelle possibilité est proposée aux enfants et à leurs familles avec la mise en place de repas sans viande. Chaque jour, 13 repas sans viande sont servis en maternelle et 28 en élémentaire.

Le coût d'un repas par enfant est de 10,55 €.

Construire ensemble les priorités éducatives de demain

Après plusieurs années d'actions en faveur des enfants et des familles, la commune souhaite faire le point aujourd'hui sur ce qui fonctionne, sur les nouveaux besoins et sur les priorités à venir.

Un bilan et un diagnostic seront réalisés afin de répondre à ces questions. Cet état des lieux permettra de faire évoluer les objectifs éducatifs de la commune et d'accompagner au mieux les évolutions du territoire.

Afin de mieux répondre aux besoins des enfants de moins de 3 ans, de leurs familles et des futurs parents, la ville souhaite également recueillir leurs besoins et leurs attentes en matière de services et de modes d'accueil. Un formulaire est disponible sur www.mandreslesroses.fr

1 FLEURISSEMENT

- Réaménagement du rond-point des Perdrix réalisé par les Services techniques de la commune

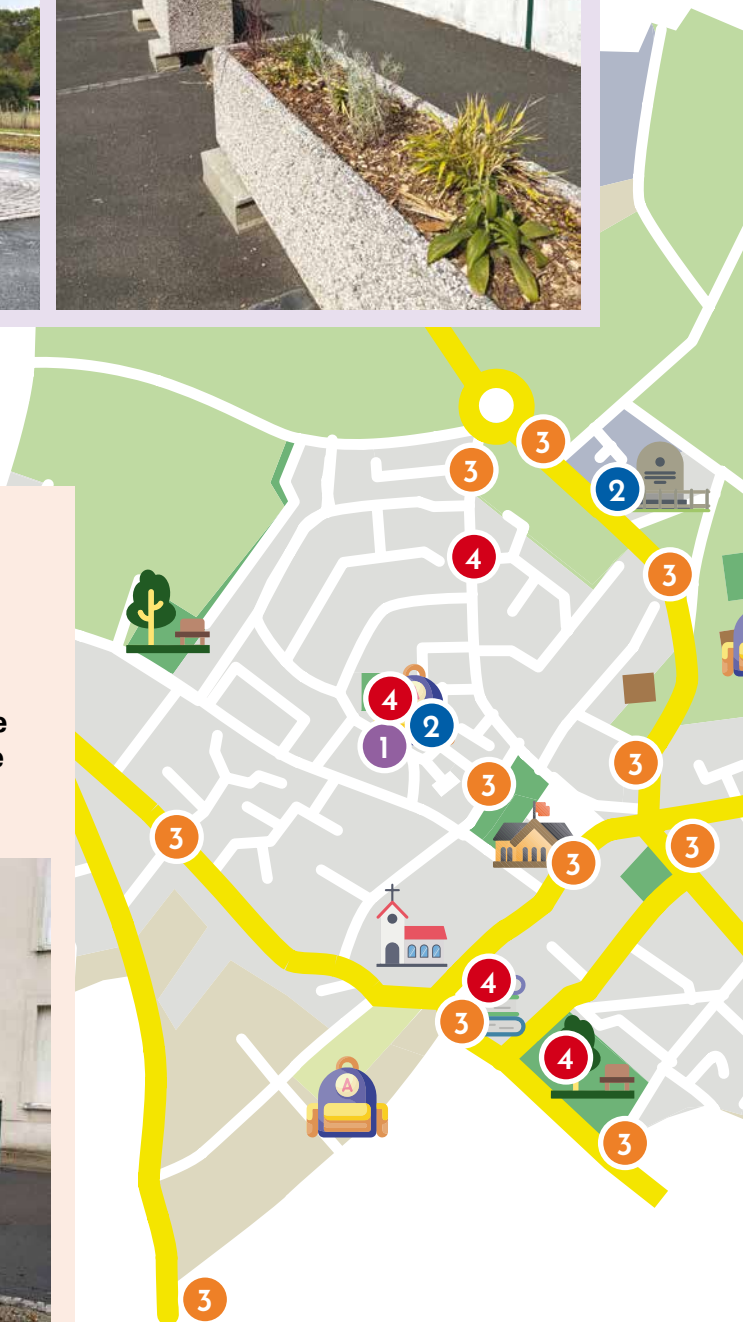


- Plantation de fleurs dans les jardinières de l'école maternelle de la Ferme de Monsieur réalisée par les Services techniques de la commune



4 TRAVAUX

- Aménagement de la cour de l'école maternelle de la Ferme de Monsieur
- Installation de brumisateurs dans le Parc Beauséjour
- Travaux rue de la Croix-Rouge (GPSEA)
- Installation d'une boîte aux lettres de La Poste sur la place du Général de Gaulle



2 ÉLAGAGE

- **Élagage** des arbres à l'école maternelle de la Ferme de Monsieur et au cimetière (Société SAS HATRA)



3 MOBILIER URBAIN

- **Remplacement des panneaux d'affichage et arrêts de bus de la commune (Société VYP)**



RECRUTEMENT : LES EFFECTIFS MUNICIPAUX ÉVOLUENT

Directrice Générale des Services : un départ marqué par l'engagement et la reconnaissance



Vendredi 18 septembre, Claudia Lackmy a quitté ses fonctions de Directrice Générale des Services de la mairie de Mandres-les-Roses pour rejoindre Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA).

Après 23 ans de dévouement au service de la commune, la Ville a tenu à lui exprimer sa gratitude lors d'un moment convivial réunissant les agents municipaux, les élus et les anciens maires. La municipalité remercie chaleureusement Claudia Lackmy pour son engagement et son investissement et lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Des renforts pour le Centre Communal d'Action Sociale et le service Communication, Culture et Vie locale

Depuis fin septembre, Natacha Thadal et Eva Assouli ont rejoint les équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du service Communication, Culture et Vie locale dans le cadre de leur alternance.

Ces services maintenant étoffés vont pouvoir optimiser la qualité de l'accueil proposé aux mandrions et répondre dans les meilleurs délais.



De nouveaux agents au sein des services techniques et de la micro-crèche

Du côté des services techniques, deux agents ont récemment rejoint le service : Dorian Fouquet, spécialisé dans la voirie et Stephen Bonin, spécialisé dans les espaces verts.

Par ailleurs, le recrutement d'un responsable du Centre Technique Municipal est en cours. Ce dernier aura pour mission d'assurer la coordination et le bon fonctionnement de ce service.

Aurélia CHANTELLE a également rejoint l'équipe de la micro-crèche Charles Mériaux en tant qu'auxiliaire de puériculture.



LOUIS FOURNIER DE LA BARRE, LE PARCOURS D'UN HÉROS MANDRION

Louis Fournier de la Barre est né le 29 avril 1921 à Vaux-Saules, en Côte-d'Or.

Refusant l'armistice, il rejoint Londres par Saint-Jean-de-Luz le 27 juin 1940 et s'engage dans les Forces françaises libres. Il est affecté à la 1^{re} Compagnie de transport le 15 août 1940. Il participe à toutes les campagnes des FFL : opération de Dakar, Érythrée, Syrie et Libye.

En juin 1942, à Bir Hakeim, il réussit l'exploit de pénétrer dans la position encerclée en forçant les défenses ennemies. Il se distingue également par son courage lors de la sortie de la position, dans la nuit du 10 au 11 juin, en se portant au secours de plusieurs blessés dans des ambulances en flammes et en les chargeant dans son véhicule.

En novembre 1942, il est promu au grade de brigadier. En juin 1943, il est muté à la Compagnie antichar n° 5 puis, quatre mois plus tard, à la 2^e Division blindée du général Leclerc, au 22^e Groupe de FTA. Affecté ensuite à la 1^{re} Armée française, il prend part à la campagne de France (Provence, Vosges, Alsace) et termine la guerre en Allemagne avec le grade de caporal-chef.

Louis Fournier de la Barre devient ensuite conseiller municipal de Paris de 1947 à 1953. En 1954, il sert en Indochine avant d'être, l'année suivante, affecté au 3^e Régiment d'infanterie coloniale (3^e RIC) à Rueil-Malmaison, puis de servir en Algérie jusqu'en 1957.

Louis Fournier de la Barre décède le 18 décembre 1969 à Montcresson, dans le Loiret. Il est inhumé à Mandres-les-Roses.



Photo : Histoire-Louis Fournier de la Barre / Légende : ©Ordre de la Libération – Hôtel National des Invalides

La bataille de Bir Hakeim

Du **26 mai au 11 juin 1942**, les **Forces françaises libres** du général Koenig ont tenu la position de Bir Hakeim, en Libye, face aux forces allemandes et italiennes de l'Afrika Korps du général Rommel.

Malgré leur infériorité numérique et un encerclement progressif, les combattants français ont résisté pendant plus de deux semaines avant de réussir à évacuer la position dans la nuit du **10 au 11 juin**.

Cette résistance a contribué à ralentir l'avancée des forces de l'Axe vers l'Égypte et est devenue un épisode important de l'histoire des **Forces françaises libres**.



Légionnaires français attaquant une position ennemie à Bir Hakeim



STÉPHANE ANDLAUER PRÉSIDENT DU KARATÉ CLUB DE MANDRES-LES-ROSES

Chaque semaine, les adhérents se retrouvent sur le tatami autour de valeurs communes : discipline, respect et dépassement de soi. Le Karaté Club de Mandres-les-Roses est également un lieu de convivialité et de transmission. Pour ce nouveau « Focus Associations », rencontre avec les responsables du club, entre pratique du karaté, nouvelles disciplines et vie associative.

QUESTION FLASH

les valeurs ou les devises qui résument le mieux le club ?

Rigueur, bienveillance et convivialité.

EN BREF

Jours d'entraînement :

- **Lundi** : Body Combat et Boxe féminine – 20h
- **Mardi et jeudi** : Karaté enfants – 18h à 20h ; adolescents et adultes – à partir de 20h
- **Vendredi** : Karaté enfants – 18h à 20h
- **Samedi** : Full Contact – 10h30 à 12h

Contact et inscriptions : stephane.andlauer@groupama.com
06 62 21 41 54

L'INTERVIEW

Pouvez-vous nous présenter le Karaté Club en quelques mots ?

Le Karaté Club de Mandres réunit des passionnés d'arts martiaux et de sports de combat autour du respect, du dépassement de soi et de l'entraide. Du loisir à la compétition, chacun évolue à son rythme. Le club obtient régulièrement de bons résultats et accorde une place importante à la transmission.

Quelle est votre plus grande fierté en tant que responsable ?

Voir nos adhérents progresser, prendre confiance en eux et s'épanouir sur le tatami. La cohésion entre les générations et l'entraide renforcent également l'esprit du club.

À quoi ressemble un entraînement type ?

Chaque séance débute par un échauffement, puis se poursuit avec de la technique, du conditionnement physique ou du combat, dans un cadre bienveillant et sécurisé.

Les arts martiaux font parfois peur aux débutants.

Le club est-il accessible à tous ?

L'accessibilité est l'une des valeurs fortes du Karaté Club de Mandres. Nos cours sont ouverts à tous, quels que soient l'âge, l'expérience ou le niveau de pratique. Les groupes sont adaptés pour permettre à chacun de progresser à son rythme. Les débutants sont accompagnés dans la découverte des bases.

Quels sont les événements phares de l'année ?

Le club participe aux compétitions départementales, régionales et nationales, où les licenciés obtiennent régulièrement des podiums. Les passages de grades des enfants, organisés deux fois par an et les démonstrations lors des fêtes locales sont également des temps forts.

De nouvelles disciplines ou projets ont-ils récemment enrichi le club ?

Le club propose désormais du Full Contact pour les

adolescents et adultes, ainsi que du Body Combat et de la Boxe féminine. Ces nouvelles disciplines permettent de diversifier les pratiques et d'accueillir de nouveaux adhérents.

Quelle place tient la convivialité au sein de votre association ?

Elle occupe une place importante avec des pots d'accueil, anniversaires, fête de Noël, galette des rois, passages de grades et rencontres amicales. Ces moments renforcent les liens entre les pratiquants.

Comment le club s'implique-t-il dans la vie de la commune ?

Nous participons notamment au Forum des Associations et aux animations municipales à travers des démonstrations.

Si vous deviez convaincre un habitant qui hésite encore, que lui diriez-vous ?

N'hésitez plus, venez essayer ! Les sports de combat permettent de se dépenser, de renforcer son corps et de développer sa confiance en soi. Chacun progresse à son rythme, quel que soit son niveau. Les enfants peuvent débuter dès 4 ou 5 ans.

Comment peut-on vous contacter pour rejoindre l'aventure ?

Par mail à stephane.andlauer@groupama.com, par téléphone au 06 62 21 41 54, ou directement au dojo lors d'une séance pour participer à un cours d'essai.

Une association tournée vers la transmission

Le Karaté Club de Mandres-les-Roses associe pratique sportive, transmission et convivialité. Karaté, Full Contact, Body Combat ou Boxe féminine : chacun peut y trouver une activité adaptée à ses envies et à son niveau. La Ville remercie l'équipe du club pour son engagement et sa participation à la vie sportive et associative de Mandres-les-Roses.



ASSOCIATION FOTO CONTRASTE DE MANDRES (AFCM)

Les automnales de l'AFCM des 14 et 15 novembre 2026

Trois couleurs, trois univers, trois façons de regarder et de raconter le monde à travers l'objectif. Le bleu peut évoquer le ciel, la mer, la sérénité ou encore la mélancolie. Le blanc suggère la lumière, la pureté, le silence ou les contrastes. Quant au rouge, il attire le regard, exprime la passion, l'énergie ou le mouvement. À travers ce thème des 3 couleurs volontairement ouvert, les photographes sont invités à laisser libre cours à leur imagination et à proposer leur propre interprétation.

Président : Georges FRISELLA

Tel : 01 45 99 48 99

Mail : gfrisella@outlook.fr



FAUNE ALFORT

Un été intense pour Faune Alfort

De mai à août, Faune Alfort a pris en charge 7144 animaux sauvages dont 2155 animaux au CSERFS, son centre de réhabilitation situé à Mandres-les-Roses. Près de 9 sur

10 étaient des jeunes, appartenant à 65 espèces : pigeons, hérissons, renards, rapaces... Au 2 septembre, 1 199 avaient déjà été relâchés. Implanté dans la commune, le CSERFS (Centre de Soins, d'Élevage et de Réhabilitation à la Faune Sauvage) offre aux individus en convalescence le temps et les conditions nécessaires pour retrouver leur autonomie et la liberté.

Président : Jean-François COURREAU

Mail : contact@faune-alfort.org



LE CHŒUR POLYVOCE



Créé et dirigé depuis 1983

par Véronique GENISSEL,

le Chœur POLYVOCE est

un chœur amateur mixte

domicilié à Mandres-les-Roses depuis 2012.

Il est composé de choristes venus de tous horizons et de tous âges. Il aborde un répertoire varié : musique classique, musiques du monde, gospel, chanson française, comédie musicale. Il se veut également ouvert sur le monde en participant notamment à des échanges de chorales en France ou à l'étranger.

Tout chanteur, même débutant, peut intégrer le chœur ! Il suffit seulement d'avoir envie de chanter.

Venez le rejoindre. Vous pouvez participer à 2 répétitions avant de vous décider !!!

Les répétitions ont lieu le lundi soir, de 20h30 à 22h30, à Mandres-les-Roses, salle de la Bergerie, Ferme de Monsieur.

Contact : Anny ANGLO

Tel : 06 15 42 69 76

Mail : anny.anglo@sfr.fr



LES AMIS DE MANDRES

Hommage à Claude CIURLETTI

Claude CIURLETTI nous a quittés le 4 juin 2026.

Mandronne pendant de nombreuses années, elle a profondément marqué la vie de notre village par son engagement au sein de l'association Les Amis de Mandres, qu'elle a présidée pendant près de dix ans.

Dans les pas de Colette LE SCANFF, fondatrice de l'association, Claude a poursuivi avec conviction l'œuvre engagée pour préserver le patrimoine.

Elle s'est notamment beaucoup investie dans la continuité de la défense de la Ferme de Monsieur, témoin précieux de l'histoire de Mandres, mais également pour le classement des bords de l'Yerres et, plus largement, pour la protection des espaces naturels de notre territoire. Un de ses bonheurs aurait été d'arriver à préserver Beauséjour, bâtiment pour lequel elle s'est battue.

Son engagement était celui d'une femme profondément attachée à son village, à son histoire et à ce qui en fait l'identité. Défendre le patrimoine n'était pas pour elle regarder vers le passé : c'était aussi préserver ce que nous souhaitons transmettre aux générations suivantes.

Partie vivre en province en 2006, Claude n'avait jamais véritablement rompu le lien avec Mandres. En 2019 encore, elle est venue raconter, lors d'une conférence, l'histoire de la Ferme de Monsieur. Une belle illustration de la mémoire qu'elle aimait transmettre.

À travers les combats qu'elle a menés, Claude CIURLETTI appartient désormais, elle aussi, à l'histoire de Mandres.

Nous adressons à sa famille et à tous ceux qui l'ont connue et aimée nos pensées les plus sincères.



Présidente : Roselyne DUPIN

Tel : 01 45 98 82 30

Mail : lesamisdemandres@gmail.com

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES 94 (U.I.A.94)

La rentrée 2026-2027

7 nouveaux cours ouvrent à la rentrée :

- « Practice your English » – Villecresnes, à partir du 6 octobre
- « Modelage-Sculpture » – Villecresnes, à partir du 6 octobre
- « Les figures du Fou dans la peinture » – en distanciel, à partir du 7 octobre
- « Patrimoine et architecture en Île-de-France » – Sucy-en-Brie, à partir du 15 octobre
- « Une histoire en chanson du cinéma français » – Boissy-Saint-Léger, à partir du 3 novembre
- « L'art de la Grèce antique » – Limeil-Brévannes, à partir du 6 novembre
- « 1000 ans d'obscur Moyen Âge, vraiment ? » – Boissy-Saint-Léger, à partir du 24 novembre

Les inscriptions sont encore ouvertes. Retrouvez les informations détaillées sur uia94.fr.

6 nouvelles conférences :

- 2 octobre à 14h30 – « la Légende arthurienne » à Boissy-Saint-Léger
- 16 octobre à 19h – « L'épopée des pionniers de l'aéropostale » à Marolles-en-Brie
- 6 novembre à 14h30 – « La vie et l'œuvre de Georges Brassens à travers ses chansons » à Villecresnes
- 20 novembre à 14h30 – « Moyen Âge – Racines et évolution de notre pensée » à Limeil-Brévannes
- 1^{er} décembre à 14h30 – « Mars, un océan perdu » à Sucy-en-Brie
- 11 décembre à 14h30 – « Aux sources de Rome : les étrusques et leur art » à Santeny

Les conférences sont ouvertes à tous : gratuites pour les adhérents de l'UIA et 10 € pour les auditeurs libres. Certaines conférences sont gratuites pour tous.

Présidente de la section du Plateau briard :

Renée ESTOURNET

Tel : 06 15 35 34 40

Mail : uia94.plateaubriard@gmail.com

ASSOCIATION LAÏQUE DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE SIMONE VEIL (ALPE)



20 ans d'engagement, et toujours autant d'énergie !

Depuis 20 ans, l'association des parents d'élèves du collège est aux côtés des

familles et des jeunes. Cette nouvelle rentrée a démarré avec la même envie : créer du lien, accompagner, écouter, défendre les familles et participer à la vie du collège.

Et pour célébrer ces 20 années d'engagement, nous avons partagé une **magnifique journée anniversaire**, placée sous le signe de la fête, de la convivialité et du partage. Les animations et la tombola ont battu leur plein et ont rencontré un très beau succès, pour le plus grand plaisir de tous ! Une journée festive qui s'est prolongée par une très belle soirée, venant clôturer cet anniversaire si particulier.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles, partenaires, la communauté éducative du collège et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée. Un merci tout particulier aux mairies de Mandres-les-Roses et de Périgny-sur-Yerres, dont le soutien et l'accompagnement ont permis à cette journée anniversaire de voir le jour.

Cross du collège, Octobre Rose aux côtés de la mairie de Mandres-les-Roses, une nouvelle Crêpes Party... notre association est plus que jamais présente et continue de faire vivre ses projets avec énergie et enthousiasme !

Une question ? Une envie de nous rejoindre ?

Une seule adresse : alpe.csv@gmail.com

Présidente : Mme Beaumer

Responsable communication : Mme Ramos

Mail : alpe.csv@gmail.com



FCPE DE MANDRES-LES-ROSES (FCPE)

La FCPE engagée !

Grâce à vous, parents, un nouveau bureau a été élu pour représenter les familles et s'investir dans la vie de l'école.

Un grand merci pour votre confiance et votre mobilisation !

Nous continuerons à porter la voix des parents et à agir pour le bien-être de nos enfants.

Présidente : Chiraz MADAGH

Mail : fcpe.mandres@gmail.com





**SCANNEZ LE QR CODE
POUR ACCÉDER
À NOTRE SITE INTERNET.**

ASSOCIATION MANDRIONNE DU CADRE VERT

Installé depuis plus de 30 ans à la Ferme de Monsieur, le Billard Club de Mandres modernise sa communication et ses conditions de jeu avec un nouveau logo, un site internet et un système d'entraînement avec projection vidéo.

Le billard français, moins connu que ses versions anglaise et américaine, est un jeu d'adresse et de réflexion qui se pratique avec trois billes, sans trous. Le principe consiste à toucher les deux autres billes avec la sienne pour marquer un point et continuer à jouer.

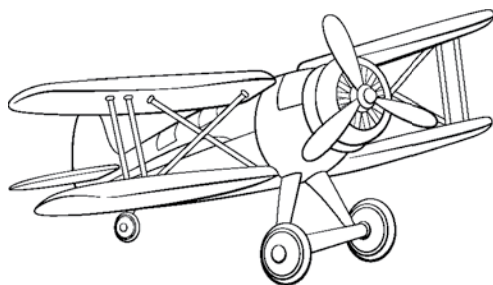
À Mandres, le billard français est pratiqué depuis 1995 dans deux salles de la Ferme de Monsieur. Le nouveau site présente les différents modes de jeu, les équipements, les cours proposés ainsi que les horaires d'entraînement.

À la rentrée, le club s'équipe également du système Poolshot, qui projette directement sur le billard les points à réaliser. Des exercices et jeux adaptés aux différents niveaux permettront à chacun de s'entraîner et de progresser.

Président : Didier HU

Tél : 01 75 48 65 34

Mail : billardclubdemandres@gmail.com



MODÈLE AIR CLUB DE MANDRES (M.A.C. MANDRES)

Encore de bons résultats pour le Modèle Air Club de Mandres en 2026

Après les championnats du monde (USA en vol libre d'intérieur F1D), les championnats d'Europe (Roumanie en F1B pour Marc MARILIER et F1Q avec Didier BARBERIS), et les grands concours internationaux, voici mi-août le temps des championnats de France pour le Modèle Air Club de Mandres.

En photo Jean-Pierre LAUREAU est médaillé d'argent dans la très disputée catégorie planeur international F1A, Didier ECHIVARD médaillé d'or en planeur sénior et Didier BARBERIS médaillé d'or en F1Q (Modèle de vol libre à moteur électrique).

Président : Thierry MARILIER

Mail : mac.mandres@outlook.fr





PERMANENCE DES ÉLUS

Prise de rendez-vous :
01 45 98 74 34 ou en ligne
sur le site de la ville

Nathalie GUESDON

Maire de
Mandres-les-Roses
Reçoit sur rendez-vous



Stéphane DEYSINE

Adjoint au Maire
délégué aux Finances et
à l'Administration générale
Reçoit sur rendez-vous



Cécile SABATIER

Adjointe au Maire
déléguee à la Vie locale,
Associative et Sportive
Reçoit sur rendez-vous



Philippe SALLE

Adjoint au Maire
délégué à la Communication,
Vie économique et
Commerce
Reçoit sur rendez-vous



Sophie DUBOIS

Adjointe au Maire
déléguee à la Vie éducative,
Enfance et Jeunesse
Reçoit sur rendez-vous



Georges MARTINS

Adjoint au Maire
délégué aux Politiques
sociales et solidarités
Reçoit sur rendez-vous



Katia ROULLIER

Adjointe au Maire
déléguee à la Vie
culturelle et du
Conseil municipal Jeunes
Reçoit sur rendez-vous



Philippe COLSON

Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme et
à la Transition écologique
Reçoit sur rendez-vous



Frédéric HOUX

Conseiller municipal
délégué aux Travaux et
Espaces verts
Reçoit sur rendez-vous



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 JUIN 2026

Propos liminaires > Procès-verbal du conseil municipal du 28 mai 2026 > **APPROUVE**

Propos liminaires > Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal > **PREND ACTE**

N°DEL_2026_45 > Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs > **APPROUVE**

N°DEL_2026_46 > Droit à la formation des élus > **APPROUVE**

N°DEL_2026_47 > Création de la commission vie économique, commerce et artisanat > **APPROUVE**

N°DEL_2026_48 > Avenant n°3 contrat Partenariat Public/Privé – Exterimmo > **APPROUVE**

N°DEL_2026_49 > Affectation définitive des résultats 2025 > **APPROUVE**

N°DEL_2026_50 > Décision modificative n°1 > **APPROUVE**

N°DEL_2026_51 > Modification du dispositif « Ticket jeunes » > **APPROUVE**

N°DEL_2026_52 > Tarification des activités péri et extrascolaires pour l'année 2026/2027 > **APPROUVE**

N°DEL_2026_53 > Convention relative à la mise en œuvre du dispositif école ouverte – vacances apprenantes > **APPROUVE**

Séance du 29 SEPTEMBRE 2026

Propos liminaires > Procès-verbal du conseil municipal du 26 juin 2026 > **APPROUVE**

Propos liminaires > Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal > **PREND ACTE**

N°DEL_2026_55 > Règlement intérieur du conseil municipal > **APPROUVE**

N°DEL_2026_56 > Rapport d'activité territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) > **APPROUVE**

N°DEL_2026_57 > Signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique relative aux travaux de création d'un parking rue Albert Schweitzer à Mandres-les-Roses avec GPSEA > **APPROUVE**

N°DEL_2026_58 > Signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique relative aux travaux de requalification complète de la voirie située rue de la Croix Rouge entre la route des Champs et la rue Pasteur à Mandres-les-Roses avec GPSEA > **APPROUVE**

N°DEL_2026_59 > Don : solidarité en faveur des communes sinistrées (incendies) > **APPROUVE**

N°DEL_2026_60 > Création d'un emploi permanent d'attaché territorial pour l'exercice des fonctions de Directeur Général des Services > **APPROUVE**

N°DEL_2026_61 > Création d'un poste sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux > **APPROUVE**

N°DEL_2026_62 > Création d'un poste sur le cadre d'emploi d'ATSEM > **APPROUVE**

N°DEL_2026_63 > Décision modificative n°2 > **APPROUVE**

N°DEL_2026_64 > Fixation du tarif d'occupation du domaine public pour le marché de Noël 2026 > **APPROUVE**

N°DEL_2026_65 > Fixation du tarif pour occupation du domaine public par une terrasse commerciale démontable > **APPROUVE**

N°DEL_2026_66 > Convention d'objectifs et de financement- pilotage du projet de territoire - chargé de coopération convention territoriale globale > **APPROUVE**

N°DEL_2026_67 > Approbation du bilan de la convention territoriale globale > **APPROUVE**

N°DEL_2026_68 > Tarifs classe de découverte à Charny Orée de Puisaye du 10 au 13 novembre 2026 - séjour cirque, équitation et spectacle - Ecole élémentaire des Charmilles > **APPROUVE**

NOUVELLE DÉLÉGATION

Carl-Arnaud MORAINVILLE, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires de l'école élémentaire a également été nommé le 1^{er} octobre 2026 délégué à la Transition numérique, aux Nouvelles technologies et aux Systèmes d'informations.





NAISSANCES

JUIN 2026

- HOXHA Ava



MARIAGES

JUILLET 2026

- GARDES Rémy/PINGUET Clara
- MALVY Florian/PAGNO Maureen

AOÛT 2026

- GYSSELS Romain/RIPOLL Marie-Laure
- MAHÉ Thierry/VIALLE Anne-Lise
- DE BARY Arthur/CHOMBART DE LAUWE Marion

SEPTEMBRE 2026

- DA CUNHA GIL Luis/CABRA RAFAEL Silmária



DÉCÈS

MAI 2026

- TCHOULKINE Nathalie veuve DARMANA
- DHAISNE Alain

JUIN 2026

- DUCHEMIN Robert

JUILLET 2026

- ALAMÔME Françoise
- BOULLET Bernard
- CALDIERO Grazia veuve ADAMO
- FONTAINE Roch
- GLEIZAL Jacques
- LAILLER Alain

AOÛT 2026

- LEPELLETIER Simone veuve STRAC
- MOXHET Nicole
- PARIN Colette veuve SAMSON
- VINH-SAN Guy

SEPTEMBRE 2026

- GOSSELIN Marie veuve APICELLA



URGENCES / Numéros utiles

Pompiers 18
Centre de secours Villecresnes
 01 45 99 08 74
SAMU..... 15
Police secours..... 17

Commissariat Boissy-Saint-Léger
 01 45 10 71 50
Police municipale intercommunale :
 1 bis rue de la Fontaine Santeny
 01 85 78 79 10
 06 99 71 77 13

Numéro d'urgence européen 112
S.O.S. médecins à domicile 94
 0 825 00 15 25
Service d'Accueil Médical Initial
 13 Rue Léon Schwartzberg
 Limeil-Brévannes

AGENDA

NOVEMBRE - DÉCEMBRE

NOVEMBRE 2026

Atelier multimédia

Lundi 2

> 10h-12h

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Café Gourmand

Mardi 3

> 14h-16h30

Organisé par le CCAS
Salle d'Orléans

Activité Physique adaptée

Mardi 3

> 11h-12h

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Atelier « Prévention des chutes »

Mercredi 4

> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle Thoreau

Forum AGIRC-ARCCO

Samedi 7

> 14h-17h30

Organisé par le CCAS
Salle d'Orléans

Journée nationale

commémorative de l'armistice
de la Première Guerre mondiale

Mercredi 11

> 11h

Place du Général de Gaulle

Exposition Les Automnales de l'AFCM

Samedi 14 et dimanche 15

> 10h-17h

Organisée par l'AFCM
Salle d'Orléans

Soirée Beaujolais

Samedi 21

Organisée par le Comité des fêtes
Salle d'Orléans

Festival de l'humour

Samedi 28

> 20h

Organisé par la Mairie
Salle d'Orléans

DÉCEMBRE 2026

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Samedi 5

> 11h

Place du Général de Gaulle

Concert pour le Téléthon

Dimanche 6

> 15h-19h

Organisé par la Scène ouverte
Salle d'Orléans

Atelier multimédia

Lundi 7

> 10h-12h

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Distribution des coffrets

séniors

Lundi 7 et mardi 8

> 14h-16h30

Organisée par le CCAS
Salle de la Bergerie

Marché de Noël et

fête des enfants

Samedi 12 et dimanche 13

> 10h-18h

Organisé par la Mairie
Ferme de Monsieur

Repas de Noël des séniors

Jeudi 17

> 12h-16h30

Organisé par le CCAS
Salle d'Orléans

Soirée Saint-Sylvestre

Jeudi 31

Organisé par Comité des fêtes
Salle d'Orléans

POUR TOUS
LES ÉVÉNEMENTS DU CCAS,
INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AU 01 45 98 78 86
OU
CCAS@MANDRESLESROSES.FR



Marché de Noël

et Fête des enfants

12 et 13 décembre 2026
de 10h à 18h

à la Ferme de Monsieur

Feu d'artifice au stade Louis Môme
samedi 12 décembre - 19h



Retrouvez le programme
en scannant le QR code